



N° 101  
9 janvier 2002  
Bimensuel

## Places de parc: plus chères et toujours aussi convoitées

### Dans ce numéro



34 postes vacants

3



Décisions de la quinzaine

6



La Collection de l'Art Brut présente les étranges momies de Judith Scott, autant de cocons surprises.....

8



*Parquer son véhicule au pied de son lieu de travail: la vie de château! Un privilège qui dès cette année sera soumis à la TVA.*

Entrée en vigueur il y a un an, la Loi sur la TVA a rendu imposable les places de parc qui ne sont pas liées directement à un appartement ou à un local commercial. La réglementation fédérale stipule que la location de places par les collectivités publiques à leurs employés est soumise au taux normal de la taxe. Dans l'Administration vaudoise, les finances de stationnement prélevées sur le salaire des collaborateurs

concernés augmentent ainsi de 7,6 % depuis janvier 2002. Les tarifs mensuels passent de 45 à 48.45 francs, de 55 à 59.20 francs et de 80 à 86.10 francs selon le type de place. Afin de pas reporter sur son personnel l'effet rétroactif de la mesure, l'Etat prend à sa charge le coût de la TVA pour l'année 2001, estimé à 31'600 francs.

Suite en page 2



**A vendre:** VTT Freeride Trek VRX 200 modèle 99 ayant très peu roulé. Fourche avant Rock Shox Sid air XL C3 débattement 100 mm; amortisseur arrière Fox débattement env. 100 mm; freins à disque avant et arrière Hayes; Dérailleur Shimano XTR; Pneu 26 x 2.20. Neuf 4800 francs, cédé 2000 francs. 079/433 20 82.

**A vendre:** 1 parabole avec moteur + 1 appareil digital + 2 appareils analogiques très peu utilisés, prix neuf: 1900 francs, prix actuel: 900 francs. 1 keyboard Technics SXKN1400 + accessoires peu utilisés, prix neuf: 2100 francs, prix actuel: 900 francs. Tél.: 021/864 42 29 (le soir).

**A vendre:** moto «Pan European», modèle sorti à l'occasion des 50 ans de Honda, 1100 cm<sup>3</sup>, 11'000 kms, 1ère immatriculation en 2001, couleur dorée. Prix à discuter. Tél.: 076418 50 42, dès 17h.

**Vacances:** à louer sur la Costa del sol (Espagne), du 28 septembre au 5 octobre 2002, appartement pour 2 à 4 personnes dans résidence-apparthôtel, à 500m de la mer, avec piscine, golf, activités, sports et détente. Accueil chaleureux, prix avantageux. Tél. 021 / 808 67 37.

### **Petites annonces et courrier**

*Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées ci-dessous. Tout comme leur sont également ouvertes les colonnes de la rubrique «Courrier» du lecteur, qui paraît à chaque fois qu'une lettre parvient à la rédaction.*



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Lemahieu, François Huguenet, Olivier Dessimoz, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: la.Gazette@chancellerie.vd.ch

# Administration: qui parque où et pour combien?

*Les fonctionnaires bénéficiant d'une place de parc mise à disposition par le canton doivent s'acquitter de la TVA dès janvier 2002. L'occasion de rappeler les règles en vigueur en matière de parcage.*

Le sujet suscite toujours l'émoi dans les services, où la seule évocation des places de parc déclenche son lot de sarcasmes et de racontars. L'Etat s'efforce pourtant de gérer le stationnement de ses collaborateurs de manière équitable, selon des directives strictes. Le premier règlement en la matière a été édicté par le Gouvernement en 1982. A cette époque, l'Administration vaudoise ne disposait que de places sises sur le domaine de l'Etat. L'idée de rendre payant le parcage faisait son apparition, «dans le cas où il y a pénurie marquée de stationnement et lorsque la demande dépasse notablement l'offre». La région lausannoise était divisée en trois zones, et la tarification adaptée aux conditions de stationnement ainsi qu'au type de place mise à disposition. Au final, la taxe perçue s'échelonnait de 10 à 50 francs par mois.

## **Autre temps, autres priorités**

Non moins instructifs étaient les critères d'alors pour l'attribution des places disponibles. Une «clause du besoin» donnait la priorité aux personnes handicapées, aux employés «ayant un service irrégulier de transports collectifs» ainsi qu'à ceux «ne bénéficiant pas de transports publics pratiques». Confronté à l'explosion de la demande et à la surcharge du trafic urbain, le Conseil d'Etat a fixé



*L'Etat n'est nullement tenu de garantir une place de parc à ses collaborateurs; seuls certains chefs de services et conseillers d'Etat peuvent offrir à leur voiture une place sous le doigt du Major Davel.*

de nouvelles priorités en 1995. Les «pendulaires» sont déclassés, l'usage des places est réservé désormais aux handicapés, au conseillers d'Etat, aux chefs de service et à tous ceux dont la fonction impose d'utiliser leur véhicule privé. Et l'exécutif de rappeler à cette occasion que l'Etat n'a pas l'obligation de fournir une place de parc à ses collaborateurs.

## **Les demandes excèdent l'offre**

Actuellement, l'Administration cantonale dispose de quelque 1400 places de stationnement sur son domaine ou appartenant à des tiers. Ces dernières sont louées au prix du marché, soit jusqu'à 250 francs par mois l'unité. Chaque service se voit attribuer un «lot» de places en fonction des besoins exprimés. La répartition interne relève de la

compétence du chef de service.

Qu'il s'agisse de places louées ou situées sur le terrain de l'Etat, les tarifs ont été unifiés et seule subsiste la distinction entre place extérieure, couverte ou en parking fermé. Outre l'actuel report de la TVA, la dernière augmentation de cette contribution remonte à 1998. Le Service des gérances établit actuellement un bilan global du stationnement à l'Etat de Vaud, et de nouvelles directives pourraient voir le jour au printemps.

Pour l'heure, le chef de la Section gérance et exploitation Roland Perrin estime que si les demandes sont toujours plus nombreuses et les mécontentements pugnaces, les dysfonctionnements restent rares et les besoins couverts.

*Olivier Dessimoz*

# Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch).

## DEC

### Economiste pour le Service de l'économie et du tourisme 100%

**Mission:** au sein d'une petite équipe : assurer la gestion et le suivi des dossiers et des actions de promotion économique. Dans ce contexte, assumer l'étude, le traitement et le suivi des demandes d'aide financière formulées dans le cadre des lois et règlements. Participer aux travaux de l'amélioration de l'image promotionnelle du canton, assurer la mise en place et le suivi systématique de la gestion des dossiers de la promotion exogène et endogène (règlements, conventions, fixation d'objectifs, procédures internes, amélioration de la logistique de traitement des dossiers). Goût pour le travail en collaboration, esprit d'initiative et bonne connaissance du tissu économique du canton. Une connaissance de la gestion financière et des questions économiques (idéalement dans un environnement bancaire ou équivalent) serait un atout supplémentaire (cl. 24-28).

**Profil:** licence en sciences économiques avec pratique de 3 ans environ. Ou diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ dès l'obtention du titre. Bonne rédaction, maîtrise de l'informatique de gestion, aptitude à la gestion financière, intérêt pour toutes questions économiques. Anglais et Allemand indispensables. Véhicule nécessaire.

**Renseignements:** M. François de Coulon, 021/316 60 13.

**Adresse:** réf. 3185, Service de l'économie et du tourisme, Mme Ginette Dumard, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne.

### Chargé-e de recherche (Assistant-e de recherche) pour le Service de l'économie et du tourisme 100%

**Mission:** au sein d'une petite équipe, il s'agit notamment d'assister les responsables de la politique régionale et touristique dans la révision de la Loi sur le développement régional (LDR) et de la loi sur le tourisme. Dans le cadre de cette activité, il vous sera principalement demandé de récolter des données multi-sectorielles, d'assister à la préparation de la documentation visant à alimenter des groupes de travail et des commissions, de rédiger des notes de séances, d'apporter un soutien logistique à l'organisation de groupes de travail (cl. 22-25).

**Profil:** titre universitaire, pratique jugée utile à l'exercice de la fonction d'un an au minimum, ou pratique de 5 ans environ en qualité de chercheur/euse associé-e. Aptitude à assumer la responsabilité ou la co-responsabilité d'une recherche. Capacité rédactionnelle et analytique, curiosité et ouverture d'esprit, esprit d'équipe. Maîtrise des outils informatiques courants : Word, Excel, PowerPoint, Lotus Notes, Internet.

**Renseignements:** Mmes Véronique Martrou, 021/316 60 12, ou Muriel Thalman, 021/316 60 27.

**Adresse:** réf. 3184, Service de l'économie et du tourisme, Mme Ginette Dumard, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration (responsable courrier/économat) pour le Service de l'emploi 100%

**Mission:** gestion du courrier du Service et de l'économat cantonal des formulaires de chômage (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Capacité à travailler de manière indépendante. Précision, facilité de contact et entregent. Connaissances des outils informatiques de base.

**Renseignements:** M. Marc Bernoulli, 021/316 62 93.

**Adresse:** réf. 3197, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne.

## DFIN

### Adjoint-e A pour l'Unité informatique du DFIN 100%

**Mission:** superviser et coordonner toutes les activités du groupe pour les missions de correspondant de service, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de responsable de domaine. S'assurer des relations entre les services clients et les collaborateurs/trices du groupe, veiller à la coordination de tous les projets des domaines et des clients. Veiller à l'organisation et au bon déroulement des Comités Informatique de Service. S'assurer de l'obtention (budgets) et du suivi des ressources financières des projets. La responsabilité en matière de supervision de projet s'étend à l'ensemble des activités nécessaires à l'obtention de la solution complète telle que prévue dans le cahier des charges en terme de qualité, de délais et en fonction des budgets alloués (ressources humaines et financières). Veiller au respect des règles et normes de travail en usage à l'UID et à l'Etat de Vaud. Collaborer étroitement avec le responsable et les chefs de projet du groupe MOE et tous les autres prestataires. S'assurer que les projets s'inscrivent dans les systèmes d'information, dont les responsables de domaines sont les garants. En collaboration avec la Direction de l'UID-DFIN, diriger l'équipe de collaborateurs/trices du groupe, veiller à leur formation et à leur information et assumer diverses tâches administratives. Participer aux activités d'organisation et fonctionnement (Management de la Qualité, gestion des ressources humaines, formation, administration, budget/finances et relations fournisseurs, reporting et tableaux de bord) pour un bon fonctionnement de l'UID et des projets, afin de satisfaire aux exigences des services clients.

Environnement de la fonction : au sein de l'informatique cantonale placée sous l'égide de la DPSI (Direction, Planification et Stratégie Informatique), l'UID-DFIN est l'entité responsable de l'informatique départementale. Avec environ 55 collaborateurs, elle assume les projets et les activités dans les domaines Fiscalité, Finances, Ressources humaines ainsi que dans des domaines spécifiques (Registre foncier, statistiques, centrale d'achats, etc.) du département des Finances. Elle agit également transversalement pour l'ACV dans les domaines de l'Architecture technique et de la gestion des documents et assure les rôles d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de maître d'œuvre. Maîtrise des techniques et outils modernes dans tous les secteurs de l'informatique, avec une orientation prononcée pour l'intégration des solutions informatiques (cl. 29-32).

**Profil:** titre universitaire avec pratique de 8 ans environ dès son obtention, diplôme ETS, diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou titre jugé équivalent. Pratique de 10 ans minimum dont 5 comme chef-fe de projet informatique. Convivialité, sens élevé de l'analyse et de la synthèse, esprit de décision, goût pour le travail en équipe, et le coaching. Esprit méthodique, résistance au stress, capacité à la délégation et au contrôle, aisance dans la présentation écrite et orale et dans l'utilisation des outils Bureautique. Avoir participé à des projets importants en informatique de gestion et à la mise en œuvre de systèmes d'information importants. Expérience dans les domaines suivants: vente, gestion de projets et direction d'équipes, organisation; relations utilisateurs - informaticiens (clients- fournisseurs); gestion financière, management de la Qualité; activités d'études et de conseils, choix de solutions. Connaissances dans les domaines suivants: informatique de gestion, méthodes de développements, architectures techniques et technologies nouvelles, méthodes de gestion de projet; management d'équipes; techniques de vente et gestion de relations humaines; vente et négociation.

**Renseignements:** M. Michel Frémaux, 021/316 26 11.

**Adresse:** réf. 3192, UID-DFIN, M. Michel Frémaux, Av. Recordon 1 - 1014 Lausanne.

### Juriste au Service du personnel 100%

**Mission:** soutenir le Chef de projet dans ses missions en rapport avec la mise en place de la nouvelle loi sur le personnel; fournir des avis de droit; rédiger des dispositions légales, réglementaires ainsi que des directives; participer à des groupes de travail, planifier, organiser et suivre les travaux; diverses tâches déléguées par le Chef de projet (cl. 24-28).

**Profil:** licence en droit. Thèse de licence ou pratique de 3 ans environ dès l'obtention de la licence. Aisance rédactionnelle. Intérêt pour le droit du travail. Connaissance du droit public et de l'Administration souhaitée.

**Renseignements:** M. Filip Grund, 021/316 19 03.

**Adresse:** réf. 3181, Service du personnel, M. Filip Grund, Rue Caroline 4 - 1014 Lausanne.

### Chargé-e de recherche ou secrétaire juriste au Service du personnel 100%

**Mission:** examiner et traiter les questions juridiques du domaine du personnel; effectuer des recherches sur les conditions de travail dans les autres secteurs publics et privés en vue d'établir des comparaisons; fournir des avis de droit; répondre à des consultations fédérales et cantonales; élaborer des normes juridiques (projets de loi, règlements et directives); appuyer la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le personnel.

**Profil:** chargé-e de recherche: titre universitaire, pratique jugée utile à l'exercice de la fonction d'un an au minimum, ou pratique de 5 ans environ en qualité de chercheur/euse associé-e. Aptitude à assumer la responsabilité ou la co-responsabilité d'une recherche. Secrétaire juriste: licence en droit. Aisance rédactionnelle; intérêt pour le droit du travail; assurances sociales (AVS, AI, APG, LPP, etc.). Connaissance du droit public et de l'Administration souhaitée.

**Renseignements:** M. Filip Grund, 021/316 19 03.

**Adresse:** réf. 3182, Service du personnel, M. Filip Grund, Rue Caroline 4 - 1014 Lausanne.

### Secrétaire ou employé-e principal-e d'administration pour le Secrétariat général 100%

**Mission:** gestion du secrétariat du Secrétaire général adjoint.

**Profil:** secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Employé-e principal-e d'administration: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante.

**Renseignements:** M. Philippe Mathis, 021/316 20 11.

**Adresse:** réf. 3196, Secrétariat général du DFIN, M. Giancarlo Ombelli, Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration au Service du personnel 50%

**Mission:** dans le cadre de la nouvelle politique de gestion des ressources humaines, assurer le secrétariat d'une équipe de 4 personnes : correspondance sur la base d'indications générales et sous dictée, organisation de séances et rédaction de procès-verbaux, gestion documentaire, organisation et suivi du groupe de projet (planification des activités, contrôle de l'échéancier) (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Aisance rédactionnelle, maîtrise du français et de la micro-informatique. Initiative, rigueur, précision, esprit d'équipe, autonomie et capacité d'anticipation. Bonne connaissance du fonctionnement d'une administration publique. Expérience du domaine juridique en rapport avec le secteur du personnel souhaitée.

**Renseignements:** M. Filip Grund, 021/316 19 03.

**Adresse:** réf. 3183, Service du personnel, M. Filip Grund, Rue Caroline 4 - 1014 Lausanne.

## DFJ

### Directeur/trice A de l'Etablissement secondaire de Béthusy 100%

**Mission:** poste de directeur ou directrice d'un établissement secondaire lausannois à 3 divisions (hors classe).

**Profil:** 1. licence ès lettres (reconnue pour l'enseignement), ès sciences (diplôme d'Etat), ès sciences économiques de l'Université de Lausanne ou attestation de titres délivrée par le département. 2. Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire.

Renseignements: M. Patrick Addor, 021/315.62.10.

**Adresse:** réf. 3188, Département de la formation et de la jeunesse, Office du personnel enseignant, Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne. Copie des offres de services au Secrétariat

de la Commission scolaire, M. Patrick Addor, Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, Case postale 16 – 1000 Lausanne 9.

### Directeur/trice de l'établissement primaire de Pully-Paudex 100%

**Profil:** brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes primaires ou titre jugé équivalent.

**Renseignements:** M. Michel Stauffer, 021/729 02 63 (privé) ou 021/622 54 66.

**Adresse:** réf. 3210, Office du personnel enseignant, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne avec copie à la Commission scolaire de Pully-Paudex, M. Michel Stauffer, Président, Ch. Jean-Pavillard 1 – 1009 Pully.

### Juriste pour le Service de la formation professionnelle 100%

**Mission:** rédiger des textes législatifs et réglementaires. Elaborer des propositions de décisions à l'intention des Autorités. Instruire les recours. Fournir l'appui juridique aux diverses activités du Service (cl. 24-28).

**Profil:** licence en droit. Thèse de licence ou pratique de 3 ans en règle générale dès l'obtention de la licence. Excellentes capacités de rédaction, intérêt pour les questions de formation des jeunes et des adultes. Aptitude à travailler en équipe. Connaissances de la langue allemande souhaitées.

**Renseignements:** Mme Marianne Perret, 021/316 63 14.

**Adresse:** réf. 3212, Service de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Rochat, Rue Saint-Martin 24 – 1014 Lausanne. Délai d'envoi des candidatures: 31.01.02.

### Psychologue assistant-e (Conseiller en orientation scolaire et professionnelle) à l'École cantonale pour enfants sourds

**Mission:** travail d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des adolescents sourds. Entretien, animation de groupes, organisation de stages et visites professionnelles, collaboration avec l'assurance invalidité (cl. 22-25).

**Profil:** licence en psychologie. Stage pratique d'un an. Exerce sous contrôle son activité dans les domaines de psychodiagnostic, de la recherche ou de la psychothérapie. Licence en psychologie option orientation scolaire et professionnelle ou titre jugé équivalent. Intérêt pour les problèmes liés à la surdité. Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire.

**Renseignements:** Mme Brigitte Guidollet, 021/316 55 10.

**Adresse:** réf. 3194, Ecole cantonale pour enfants sourds, Mme Brigitte Guidollet, Av. Collonges 2 – 1004 Lausanne.

### Assistant-e HEV pour l'École d'ingénieurs du Canton de Vaud (EIVD) à Yverdon 100%

**Mission:** assistance des étudiants durant les laboratoires d'électronique numériques; responsable de la gestion de l'information du laboratoire (PC, réseau, logiciels); participation à des projets internes (carte processeur ARM, carte PCI avec FPGA). Nous offrons: formation avancée sur le langage VHDL; formation sur des logiciels modernes pour la conception de systèmes numériques; expérience sur Windows et la programmation à des projets utilisant les dernières technologies (cl. 19-23).

**Profil:** diplôme d'ingénieur ETS ou titre jugé équivalent. Connaissances approfondies dans les systèmes numériques. Intérêt pour la programmation et Windows. Esprit d'initiative et d'indépendance, aptitude à travailler en collaboration.

**Renseignements:** Mme Giliane Gaud, 024/423 22 06.

**Adresse:** réf. 3209, EIVD, M. D. Gern, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains.

### Enseignant-e itinérant-e (soutien pédagogique spécialisé de l'École cantonale pour enfants sourds) 30%

**Mission:** aptitude à gérer des situations d'intégration d'enfants de manière autonome. Possibilité de mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées à des enfants sourds et malentendants de différents niveaux scolaires. Bonne capacité d'adaptation. Voiture souhaitée (cl. 18-22).

**Profil:** brevet du séminaire cantonal de l'enseignement spécialisé souhaité ou titre jugé équivalent. Préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances dans le domaine de la surdité.

**Renseignements:** Mme Brigitte Guidollet, 021/316 55 10.

**Adresse:** réf. 3017, Ecole cantonale pour enfants sourds, Mme Brigitte Guidollet, av. Collonges 2 – 1014 Lausanne.

### (3 postes) Assistant-e social-e B ou A pour le Service de protection de la jeunesse (postes dans équipes SPJ décentralisées aux centres sociaux régionaux (Chablais-Riviera, Pully-Oron-Broye et Lausanne) 70 à 100%

**Mission:** appui social aux familles et enfants en difficulté (mauvais traitements, négligences, difficultés éducatives, évaluation sociale) ou en situation de crise. Exercice de mandats judiciaires dans la protection des mineurs à la demande des autorités judiciaires, civiles et pénales. Mise en œuvre de placements de mineurs, avec l'accord des parents ou le mandat des autorités judiciaires. Exercice de la fonction au sein d'une équipe de protection de la jeunesse, en collaboration avec le réseau régional agissant dans le domaine de l'enfance. Visites aux familles.

**Profil:** assistant-e sociale B: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Assistant-e sociale A: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans environ dès l'obtention du titre. Diplôme en travail social, assistant social, éducateur spécialisé ou titre universitaire jugé équivalent, indispensable. Expérience dans le domaine du travail social auprès des familles et de la protection des mineurs vivement souhaitée. Poste dans équipes SPJ décentralisées aux centres sociaux régionaux (Chablais-Riviera). Intérêt pour le développement de l'action sociale dans le domaine de la protection de la jeunesse. Aisance dans la communication et la rédaction de rapports sociaux aux autorités judiciaires. Capacité à utiliser les ressources du travail interdisciplinaire et de réseau. Collaboration active avec les autorités (police, justices de paix, tribunaux), les services médico-sociaux, les hôpitaux, les crèches, garderies. Interventions relatives à la protection des mineurs.

**Renseignements:** M. Eric Paulus, 021/316 53 10.

**Adresse:** réf. 3204 (Chablais-Riviera), 3205 (Pully-Oron-Broye) et 3206 (région lausannoise), Service de protection de la jeunesse, M. Eric Paulus, BAP – 1014 Lausanne. Délai d'envoi des candidatures: 25.01.02.

### Premier/ère secrétaire A ou secrétaire pour le Bureau de gestion du personnel de l'Université, site de Dorigny 100%

**Mission:** gestion des salaires et gestion du budget du personnel de l'Université de Lausanne: participation à l'élaboration et au suivi de l'exploitation du budget du personnel de l'UNIL; contrôle des salaires et des postes; contrôle des contrats du personnel engagé sur des fonds institutionnels participation à l'élaboration des cahiers des charges du personnel administratif et technique et à l'introduction de l'appréciation du personnel.

**Profil:** premier/ère secrétaire A: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique

de 10 ans environ. Effectue de manière indépendante des travaux administratifs spéciaux impliquant des responsabilités particulières et demandant de l'initiative et des connaissances approfondies. Secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Exigé: expérience de deux ans dans le domaine des ressources humaines. Expérience de gestion budgétaire et comptable et goût pour les chiffres. Connaissance des assurances sociales. Bonnes connaissances de bureautique (Excel, utilisation de bases de données). Sens de l'organisation, autonomie, bonnes qualités relationnelles (esprit d'équipe, sens de l'écoute), discrétion, qualités d'analyse.

**Renseignements:** M. Christian de Trey, 021/692 23 11.

**Adresse:** réf. 3195, Bureau de gestion du personnel de l'Université, BRA – 1015 Lausanne.

### Employé-e principal-e d'administration pour l'École romande d'arts et communication (Eracom) 100%

**Mission:** responsable de l'information et de l'organisation de la communication pour l'administration et le secrétariat de l'école. Accueil des visiteurs, réception des téléphones, renseignements. Correspondance en rapport avec les visiteurs et les apprenants. Information aux enseignants et aux apprenants. Mise à jour, au moyen de l'informatique, de l'organisation de l'information générale (cl. 14-16).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Exigé: langue maternelle française. Excellente orthographe. Bonnes connaissances parlées et écrites d'allemand et d'anglais. Très bonnes connaissances de bureautique. Sens de l'organisation, autonomie, initiative, adaptabilité, excellentes qualités d'accueil, rigueur et précision.

**Renseignements:** M. Michel Stauffer, 021/316 01 00.

**Adresse:** réf. 3187, Eracom – Ecole romande d'arts et communication, M. Michel Stauffer, CP 272, 1000 Lausanne 9. Délai d'envoi des candidatures: 18.01.02.

### Concierger B pour la Haute Ecole pédagogique vaudoise (HEP), site des Cèdres 100%

**Mission:** collaborer aux tâches de conciergerie des bâtiments du site des Cèdres dans le cadre d'une équipe, particulièrement du bâtiment de l'avenue des Bains 21. Assurer la bien facture des nettoyages journaliers effectués sous mandat ou par du personnel auxiliaire. Procéder aux réparations courantes (remplacement des sources lumineuses, etc.) Intégrer le processus de tri et de valorisation des déchets et y participer. Exécuter les travaux spécifiques liés à ce poste (cl. 12-14).

**Profil:** CFC d'un métier du bâtiment et activité de 5 ans environ, dont 2 comme concierge professionnelle; ou activité de 12 ans, dont 3 environ comme concierge professionnelle. Responsable d'une conciergerie d'importance moyenne. Capacité d'organiser son travail de façon autonome dans le respect des missions et priorités. Aptitude à la conduite de personnel de nettoyage. Disponibilité et entregent. Souplesse dans l'horaire de travail. Esprit d'équipe. Connaissance des produits et machines de nettoyage ainsi que des méthodologies à appliquer.

**Renseignements:** M. Thierry Maire, 021/316 92 88.

**Adresse:** réf. 3191, Haute Ecole pédagogique, M. Daniel Noverraz, Av. de Cour 25, CP – 1014 Lausanne.

### Employé-e de bureau pour le Rectorat de l'Université de Lausanne – site de Dorigny 60%

**Mission:** soutien administratif au personnel du Rectorat: constitution des dossiers des enseignants; archivage, classement; correspondance; mises sous pli (cl. 6-8).

**Profil:** formation administrative (diplôme de secrétariat d'une école privée par exemple) ou pratique administrative de 3 ans au moins. Exigé: bonnes connaissances du traitement de textes (Word, si possible sur Macintosh). Sens de l'organisation, bonnes qualités relationnelles (esprit d'équipe), précision, discrétion.

**Renseignements:** Mme Maryse Winzenried, 021/692 23 44.

**Adresse:** réf. 3201, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, BRA – 1015 Lausanne.

### Employé-e d'exploitation pour le Gymnase de Burier, La Tour-de-Peilz 50%

**Mission:** travail de conciergerie (entretien des espaces verts en particulier) (cl. 4-6).

**Profil:** âge minimal: 20 ans. Expérience professionnelle utile à la fonction. Goût pour le travail en plein air, capacité à travailler en équipe.

**Renseignements:** M. Patrick Duperré, 021/316 93 33.

**Adresse:** réf. 3190, Gymnase de Burier (CESSEV), M. Clive Loertscher, 1814 La Tour-de-Peilz.

## DINF

### Adjoint-e A (Responsable de gestion financière départementale) pour le Secrétariat général 100%

**Mission:** assurer la planification financière du département, centraliser sa comptabilité et tenir celle du SG. Assurer et coordonner l'élaboration et la consolidation du budget (fonctionnement et investissements) et suivre les engagements et dépenses. Conduire la mise en place du projet CROCUS et Synergies II (cl. 29-32).

**Profil:** titre universitaire avec pratique de 8 ans environ dès son obtention. Assume des responsabilités très importantes.

**Renseignements:** M. Jean-Luc Perret, 021/316 70 03.

**Adresse:** réf. 3198, Secrétariat général du DINF, M. Daniel Bringolf, Place de la Riponne 10 – 1014 Lausanne.

## DIRE

### Secrétaire pour le Service des affaires culturelles 60%

**Mission:** travaux courants de secrétariat dans le cadre de la gestion des demandes de subvention: réception téléphonique, ouverture du courrier, dactylographie de correspondances sur PC (essentiellement lettres-type moyennant programme informatique spécifique au Service), suivi, classement et archivage des dossiers. Gestion de la base de données informatisée des subventions culturelles (cl. 15-18).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la

base d'instructions générales. Qualités d'organisation, précision, vivacité d'esprit et autonomie, maîtrise des outils informatiques, aisance en communication, intérêt marqué pour la vie culturelle vaudoise.

**Renseignements:** M. Henry Rosset, 021/316 33 03.

**Adresse:** réf. 3208, Service des affaires culturelles, Mme Brigitte Waridel, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne.

### **Premier/ère secrétaire B (collaborateur/trice à la division état civil du Service de la population) 90%**

**Mission:** traiter et signer le courrier selon un tournus établi. Autoriser la transcription des actes de l'état civil en provenance de l'étranger. Donner les autorisations courantes prévues par l'OEC. Répondre aux demandes d'instructions des officiers de l'état civil. Enseigner la clientèle au téléphone et au guichet. Traiter les dossiers concernant les adoptions, les changements de noms et les autorisations de mariage. Communiquer les avis de naturalisations (cl. 17-19).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC de bureau et pratique de 8 ans environ. Effectue de manière indépendante des travaux administratifs spéciaux demandant de l'initiative et des connaissances approfondies. Précision, discrétion, initiative et autonomie. Aisance dans les contacts, rigueur et soin dans l'exécution des tâches administratives.

**Renseignements:** M. Pierre Schneider, 021/316 38 61.

**Adresse:** réf. 3213, Service de la population, Mme Marianne Grütter, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne. Délai d'envoi des candidatures: 23 janvier 2002.

### **Employé-e principal-e d'administration pour le Musée de l'Elysée 100%**

**Mission:** assurer le secrétariat (correspondance et contacts, en français et en anglais, sur la base de notes ou de directives ; organisation de séjours en Suisse et à l'étranger ; assistance administrative aux expositions, publications, animations, manifestations ; accueil au public, information). Coordonner différents projets (production d'imprimés, suivi des plans média, réceptions). Collaborer aux relations avec la presse et participer au développement d'actions de communication. Activité stimulante pour personnalité motivée par la photographie et la culture en général (cl. 14-16).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) avec de bonnes connaissances de l'allemand. Pratique courante des outils bureautiques (Windows, Word, Excel, Access). Sens aigu de l'organisation allié à une grande capacité d'adaptation. Efficacité, rapidité, capacité à travailler de manière souple, autonome, dynamique et à faire preuve d'initiative. Une formation complémentaire ou de l'expérience dans le domaine de la communication, des relations publiques ou du marketing serait appréciée. Intérêt pour la photographie et le milieu culturel, goût pour le contact avec le public.

**Renseignements:** Mme Béatrice Béguin, 021/316 99 11.

**Adresse:** réf. 3199, Musée de l'Elysée, Mme Béatrice Béguin, Av. de l'Elysée 18 – 1014 Lausanne.

## DSAS

### **Médecin adjoint-e à la division Organisation des services de soins (OSS) du Service de la santé publique 50%**

**Mission/profil:** vous voulez participer à une activité au sein d'une équipe pluridisciplinaire comprenant économistes, juristes, architectes, médecins; vous êtes au bénéfice d'une expérience clinique dans le secteur hospitaliers d'au moins cinq ans et souhaitez prolonger cette activité à temps partiel. La participation à des travaux de réorientation du système de santé cantonal, en particulier l'organisation des services de soins hospitaliers, la définition de la mission des établissements sanitaires et le développement des diverses pratiques médicales constituent pour vous un défi à relever ; vous êtes sensible aux aspects économiques de la santé et disposé-e à participer aux négociations et évaluations concernant l'activité et les coûts ; vous êtes intéressé-e par les questions liées à l'ingénierie médicale et aux investissements pour l'équipement hospitalier (cl. HC2).

**Renseignements:** M. Adrian Griffiths, 021 316 42 66.

**Adresse:** réf. 3203, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Rue Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.

## DSE

### **Chef-fe de projet informatique A ou B (domaine environnement et géomatique) pour le Secrétariat général 100%**

**Mission:** organiser et planifier la réalisation de projets informatiques en lien avec la gestion de problématiques environnementales et géomatiques. Organiser, conduire, animer et coordonner l'activité de l'équipe de maîtrise d'oeuvre du projet. Dans le cadre du projet, définir la conception technique des outils mis en place et réaliser les développements spécifiques nécessaires. Assurer le déploiement des nouvelles applications issues du projet. Organiser la maintenance, la formation et les supports des utilisateurs.

**Profil:** chef-fe de projet informatique A: titre universitaire, diplôme ETS, diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou titre jugé équivalent. Pratique de 3 ans environ comme chef-fe de projet. Dirige plusieurs projets complexes. Chef-fe de projet informatique B: titre universitaire, diplôme ETS, brevet fédéral d'analyste programmeur ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ dans l'informatique, dont 3 comme concepteur en informatique ; ou diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou titre jugé équivalent, pratique de 3 ans environ comme concepteur en informatique; ou CFC de commerce ou titre jugé équivalent, pratique de 12 ans environ dans l'informatique, dont 3 comme concepteur informatique. Dirige une équipe de développeurs.

**Renseignements:** M. Gilbert Duruz, 021/316 02 30.

**Adresse:** réf. 3174, Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Pl. du Château 1 – 1014 Lausanne.

### **Garde forestier/ère du triage de Leysin-Ormont-Dessous 100%**

**Mission:** responsable d'un triage comportant les propriétés forestières des communes de Leysin et d'Ormont-Dessous, de l'Etat et de privés, la gestion d'une équipe forestière cantonale et la réalisation d'importants projets sylvicoles dans des forêts protectrices. (cl. 17-19).

**Profil:** Eventuellement missions du service à l'extérieur du triage.

**Renseignements:** M. Jean-Louis Gay, 021/983 16 12.

**Adresse:** réf. 3200, M. Jean-Louis Gay, Inspecteur des Forêts du 3<sup>e</sup> arr. CP 82 – 1816 Chailly-Montreux. Date limite d'envoi des postulations: 25 janvier 2002.

### **Employé-e principal-e d'administration pour la Police cantonale, Le Mont-sur-Lausanne 100%**

**Mission:** travaux de secrétariat au profit du Chef et des membres de la cellule de conduite du projet Police 2000 et des groupes de travail spécifiques. Correspondance, statistiques, classement, préparation des dossiers, procès-verbaux de séances, accueil (cl. 14-16).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Pas d'inscription au casier judiciaire. Discrétion, sens de la confidentialité. Nationalité suisse ou permis C. Flexibilité, polyvalence, capacité d'adaptation. Esprit d'équipe, capacité d'intégration. Autonomie, indépendance. Aisance dans les contacts humains. Maîtrise du français (excellente orthographe). Bonnes connaissances de l'allemand (lu et écrit). Maîtrise de Word office, Excel, Lotus, Powerpoint. Véhicule recommandé (vu absence de transport public à proximité). Restaurant d'entreprise à disposition.

**Renseignements:** M. Frédéric Dupuis, 021/644 82 15.

**Adresse:** réf. 3207, Police cantonale, M. Frédéric Dupuis, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne.

## OJV

### **Chef-fe de secteur B, Spécialiste d'opérations A ou employé-e d'administration à l'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Vevey 100%**

**Mission:** contact avec le public en rapport avec la loi sur la poursuite et la faillite. Travaux spéciaux à l'extérieur et travaux administratifs au bureau.

**Profil:** chef-fe de secteur B: pratique 4 ans en règle générale en qualité de chef-fe de secteur C, ou pratique de 2 ans en qualité de spécialiste d'opérations A. Spécialiste d'opérations A: spécialiste d'opérations A (18-20): pratique de 3 ans en règle générale comme spécialiste d'opérations B, ou CFC de commerce ou titre jugé équivalent; attestation de perfectionnement. Pratique de 9 ans en règle générale, dont 3 ans dans un office de poursuites et faillites. Employé d'administration (10-12): CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Le/la titulaire de ce poste peut être appelé-e à utiliser son véhicule privé pour les besoins du service.

**Renseignements:** M. Bernard Chappuis, 021/923 12 27.

**Adresse:** réf. 3186, Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Vevey, M. B. Chappuis, Rue de la Madeleine 39 – 1800 Vevey.

### **Secrétaire au Secrétariat général 100%**

**Mission:** secrétariat d'une section. Etablir des procès-verbaux. Effectuer, sur Excel, des tableaux statistiques complexes, avec double entrée et graphiques. Maintenir des contacts réguliers avec les offices judiciaires pour le suivi d'action. Activité variée avec une grande autonomie dans la gestion du travail (cl. 15-18).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Rigueur et précision. Dynamisme et très bonne organisation. Goût pour les chiffres. Excellentes connaissances du français. Maîtrise de Word et d'Excel.

**Renseignements:** M. Bernard Dumas, 021/316 15 15.

**Adresse:** réf. 3202, Secrétariat général de l'ordre judiciaire, M. François Kern, Palais de justice de l'Hermitage, Rte du Signal 8 – 1014 Lausanne.

### **Employé-e d'administration à l'Office des poursuites et faillites de Morges 100%**

**Mission:** travaux administratifs dans un secteur d'exécution des saisies. Contact avec le public (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale.

**Renseignements:** M. Raymond Chappuis, 021/803 90 50.

**Adresse:** réf. 3214, Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Morges, M. Raymond Chappuis, Place Saint-Louis 4 – 1110 Morges.

### **Employé-e d'administration à l'Office des poursuites de Lausanne-Est 100%**

**Mission:** participer à la tenue des registres de poursuites. Gestion d'une petite caisse. Accueil au guichet, renseignements (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Connaissances en matière de LP et faculté de travailler de façon indépendante. Bonne présentation, aptitude à établir un bon contact avec la clientèle.

**Renseignements:** M. Jacques Reymond, 021/316 66 05.

**Adresse:** réf. 3211, Office des poursuites de Lausanne-Est, M. Jacques Reymond, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne.

*Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.*

**BRM** Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23  
Heures d'ouverture: 8h - 12h et 13h30 - 17h (ve jusqu'à 16h30)



## Les décisions de la quinzaine

### DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

#### Projet d'ordonnance fédérale sur le marché de l'électricité : le Conseil d'Etat insatisfait

Consulté sur le projet d'ordonnance fédérale sur le marché de l'électricité, le Conseil d'Etat le juge insatisfaisant à bien des égards et, à l'instar des autres cantons romands, il demande une refonte complète. Tout en étant en principe favorable à l'ouverture du marché de l'électricité, le Conseil d'Etat estime notamment que le projet d'ordonnance n'est pas acceptable pour les clients, de par la menace qu'il fait peser sur la qualité de la fourniture, ni pour les entreprises électriques, dont il compromet les revenus. L'appareil administratif lourd et coûteux qu'il implique de créer n'est pas non plus admissible pour les contribuables.

Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, 021/316 45 00. Henri Rollier, chef du service environnement-énergie, 021/316 43 60

#### Consultation fédérale sur la politique agricole : oui aux réformes mais sans accélération

En réponse à une consultation fédérale sur l'évolution future de la politique agricole (PA 2007), le Conseil d'Etat juge globalement opportun de poursuivre les réformes engagées par PA 2002. Il estime cependant qu'il n'est pas judicieux de vouloir les accélérer, en particulier par des dispositions plus libérales liées au droit foncier rural. Dans la perspective de la suppression à moyen terme du prix cible du lait et du contingentement laitier, il estime que ces adaptations devraient en premier lieu être adoptées par des organisations impliquées qui puissent gérer l'offre.

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316 60 10, Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021/316 61 98

### DEC

Département de l'économie

#### Protection des animaux : le Conseil d'Etat se déclare contre l'abattage rituel

En réponse à une consultation fédérale relative à la révision de la Loi sur la protection des animaux, le Conseil d'Etat répond qu'il approuve les modifications proposées, à l'exception toutefois de l'autorisation de procéder à l'abattage d'animaux sans les avoir préalablement étourdis (abattage rituel). Il considère qu'une dérogation à l'interdiction actuelle constituerait un retour en arrière du point de vue de la protection des animaux et que, vu le principe de la proportionnalité, une telle pratique induirait de grandes

difficultés d'application de cette législation dans d'autres domaines, qu'il s'agisse des secteurs agricole, de l'expérimentation animale ou de la détection d'animaux par des privés.

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316 60 10, Jacques-Henri Penseyres, vétérinaire cantonal, 021/316 38 78

#### Casino «A» à Montreux: préavis favorable du Canton

Suite à la prise de position du Conseil fédéral relative à l'octroi des concessions de maisons de jeux, le Conseil d'Etat a décidé d'émettre un préavis favorable à l'implantation d'un casino de type «A» à Montreux. La loi fédérale du 18 décembre 1998 sur les jeux de hasard et les maisons de jeux (LMJ) prévoit en effet qu'une concession d'implantation ne peut être octroyée que si le canton et la commune d'implantation y sont favorables.

Alain Jeanmonod, chef de la Police cantonale du commerce, 021/316 46 00 - Sandrine Favre, juriste, 021/316 46 12

#### Octroi d'un prêt LIM pour la 3ème étape du village industriel du Chenit

Le Conseil d'Etat a accepté l'octroi d'un prêt sans intérêt LIM (aide en matière d'investissements dans les régions de montagne) de Fr. 1'400'000, dont la moitié à la charge de la Confédération, à la société VIC Village industriel au Chenit SA, pour la construction d'un troisième bâtiment au village industriel du Chenit.

Véronique Martrou, économiste, 021/316 60 12

### DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

#### Justice pénale des mineurs: le Conseil d'Etat interpelle le Tribunal cantonal

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation des députés Paul-Arthur Treyvaud et Olivier Kernin relative aux moyens mis à disposition de la justice pénale des mineurs. Constatant la surcharge importante du Tribunal des mineurs, et en vertu de la séparation des pouvoirs, il interpellera le Tribunal cantonal concernant les mesures que ce dernier entend prendre pour améliorer la situation. Le Conseil d'Etat soutiendra toute proposition utile que le Tribunal cantonal proposera.

Me Christine Maurer, adjointe juridique, 021/316 40 80

### DFIN

Département des finances

#### Informatique cantonale: vers une uniformisation des systèmes d'exploitation

Le Conseil d'Etat a voté un crédit de 1,9 millions de francs pour réaliser la première étape du projet baptisé «plate-forme bureautique». Il

s'agit de répondre à l'évolution rapide de l'informatique. Plusieurs milliers de postes de travail et de nombreux serveurs dans l'administration utilisent aujourd'hui des systèmes d'exploitation obsoles. Il devient urgent de les remplacer dans la mesure où il ne sera bientôt plus possible de mettre à jour les logiciels. La somme allouée permettra un remplacement des systèmes les plus anciens par une nouvelle plate-forme de technologie actuelle. Il est prévu qu'à terme tous les postes de travail informatiques de l'administration fonctionnent dans le même environnement.

Jean-Paul Jaunin, Chef de la DPSI, 021/316 25 51

#### Nouvelle informatique pour les Ressources humaines

Le Service du personnel (SPEV) appuie son activité sur un support informatique composé de deux progiciels principaux (Zadig), l'un gestionnaire administratif, l'autre calculateur de paie. Le SPEV a développé ses activités dans tous les domaines des ressources humaines, et les applications en place depuis 1987 n'ont pas pu suivre cette évolution. Aussi le Conseil d'Etat a-t-il voté un crédit d'investissement de 6'800'000 francs afin de remplacer dans un premier temps le progiciel de gestion des données administratives. Jusqu'en 2004, la nouvelle application sera interfacée avec le calculateur de paie actuel, qui sera fiabilisé parallèlement. Dans une seconde phase (2004-2006) qui nécessitera un autre financement, le calculateur de paie sera remplacé définitivement.

Frédéric Daler, chef du Service du personnel de l'Etat de Vaud, 021/316 19 01

#### Impôt à la source: nouveaux barèmes

Le Conseil d'Etat a arrêté comme chaque année le règlement concernant les barèmes des impôts à la source. Pour l'année fiscale 2002, le mode de calcul des tarifs n'a pas subi de modification par rapport à 2001. Les nouvelles dispositions de la loi sur l'impôt fédéral direct ont conduit cependant à l'élaboration d'un nouveau barème relatif aux prestations de prévoyance (tarifs H-I-J). Rappelons que l'impôt à la source s'applique principalement aux personnes en possession de permis A ou B. Progressifs par rapport au revenu, les différents barèmes se déclinent de A à J en fonction du statut familial et du type de prestation, respectivement du type d'activité.

Jean-Marie Brandt, chef du Service de l'administration cantonale des impôts, 021/316 20 95

#### L'impôt sur les chiens s'arrête à la porte des ambassades

Saisi d'une demande, le Conseil d'Etat a décidé d'étendre l'exonération de l'impôt cantonal sur les chiens au personnel technique et administratif des organisations internationales. Il se conforme à la Convention de Vienne du 18 avril 1961 étendant les conditions fiscales des diplomates au reste du personnel. Jusqu'à aujourd'hui, en effet, seules les personnes avec statut diplomatique bénéficiaient de cette exonération.

Pierre Curchod, chef de la division juridique et législative de l'Administration cantonale des impôts, 021/316 20 03

## Oui à la révision partielle de la loi sur la protection des données

Le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de révision partielle de la loi fédérale sur la protection des données. Le Conseil d'Etat approuve globalement les réformes proposées. Néanmoins, il note que la Confédération aura un droit de regard accru sur les données collectées par les cantons. Il demande donc que les cantons disposent également du droit d'accès aux données fédérales qu'ils ont contribué à collecter.

*Isabelle Salomé, Secrétaire générale du Département des finances, 021/316 20 02*

## DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

### Police cantonale: retraite prochaine du commandant Aepli

Le Conseil d'Etat a accepté la démission du commandant de la Police cantonale, qui a souhaité prendre sa retraite pour le 30 septembre 2002 au terme de son mandat de président de la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse. Le Gouvernement vaudois exprime d'ores et déjà toute sa reconnaissance au commandant Aepli pour son engagement total pendant ses 20 ans à la tête de la police cantonale. Il le remerciera officiellement au moment de son départ, dans 9 mois, conjointement aux cérémonies qu'organisera la Police cantonale. Le poste de commandant de la Police cantonale vaudoise sera mis au concours au début de l'année prochaine.

*Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021/316 45 00 - Pierre Aepli, commandant de la Police cantonale, 021/644 80 00*

### «Stratégie de développement durable 2002»: le Conseil d'Etat irrité

L'Office fédéral du développement territorial met en consultation auprès des gouvernements cantonaux sa «stratégie de développement durable 200». Dans sa réponse, le Conseil d'Etat exprime tout d'abord son irritation quant au délai de réponse qui laisse moins d'une semaine pour la consultation interne sur un objet pourtant de la plus haute importance. Le Conseil d'Etat n'a ainsi pas eu le temps d'analyser ce document avec la rigueur voulue: il relève toutefois que si les actions liées à l'aménagement du territoire sont globalement en accord avec les Lignes directrices du plan directeur cantonal, d'autres domaines comme le social ou la politique régionale risquent de poser de sérieux problèmes.

*Daniel Berner, délégué à l'environnement, 021/316 75 77*

### Garages de la Police cantonale et du Service des routes: intégration plutôt que privatisation

La députée Bottlang demandait par motion en décembre 1995 la privatisation de l'entretien et de la réparation des véhicules des forces de l'ordre et des centres d'entretien autoroutiers. Au terme d'une première étude, le Conseil d'Etat a décidé d'opter pour une intégration des deux garages et a chargé le Département de

la sécurité et de l'environnement de mettre en oeuvre cette option: créer un seul garage, définir le type d'entretien des véhicules qui pourra être confié au secteur privé, créer deux pistes supplémentaires de contrôles techniques pour le Service des automobiles dans l'actuel garage de la Police cantonale et enfin répondre à la motion Bottlang d'ici juin prochain.

*Pierre-Yves Perrin, secrétaire général adjoint, 021/316 45 20*

## DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

### Une nouvelle cheffe à la tête du Service de protection de la jeunesse

Dans la perspective du départ à la retraite de M. Jean Vallet, chef du Service de protection de la jeunesse, au 31 décembre 2001, le Conseil d'Etat vient de désigner Mme Anne Giroud à la tête de ce service. Mme Giroud entrera en fonction le 1er avril 2002. Un intérim pour les trois premiers mois de l'année 2002 est prévu et sera placé sous la responsabilité de M. Jean-Jacques Allisson, chef du Service de l'enseignement spécialisé.

*Francine Jeanprêtre, cheffe du département, 021/316 30 01*

### Une secrétaire générale adjointe au DFJ

Le Conseil d'Etat a désigné Mme Barbara Sibilla au poste de secrétaire générale adjointe du DFJ à 60%. Cette désignation est le fruit d'une promotion interne. En effet, Mme Sibilla occupe actuellement un poste de secrétaire-juriste au sein du secrétariat général du département. Mme Sibilla est âgée de 28 ans et possède une licence en droit de l'Université de Fribourg.

*Fabien Loi Zedda, secrétaire général, 021/316 30 04*

### Nouveau directeur du collège de Château d'Oex

Le Conseil d'Etat a désigné M. Jacques Peter-Contesse au poste de directeur de l'établissement primaire et secondaire à trois divisions du Pays d'Enhaut. Peter-Contesse est âgé de 44 ans. Il est titulaire, outre du brevet vaudois pour l'enseignement primaire, d'une équivalence de maître semi-généraliste HEP et d'une licence en sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Peter-Contesse enseigne actuellement dans l'établissement secondaire de Montreux-Ouest. Il entrera en fonction le 1er février 2002.

*Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire, 021/316 32 01 - Claude Gendroz, chef de l'office du personnel enseignant, 021 316 32 03*

### Consultation fédérale relative au nouvel article constitutionnel sur les Hautes Ecoles

En octobre 2001, les Départements fédéraux de l'intérieur et de l'économie ont ouvert une procédure de consultation sur le projet de nouvel article constitutionnel sur les hautes écoles qui a pour objet de définir et de préciser le partenariat entre la Confédération et les cantons. Le Conseil d'Etat accepte d'entrer en matière sur ce projet. Toutefois, il ne peut se rallier qu'avec réserve

au projet de nouvel article constitutionnel, du moins sous sa forme actuelle. Il se trouve en effet que le projet ne tient pas suffisamment compte du rôle essentiel, notamment sur le plan financier, joué par les cantons en ce domaine. Tel que proposé, l'article constitutionnel représente indéniablement un abandon de compétence pour les cantons universitaires. Le Conseil d'Etat souhaite par ailleurs que soient énumérés les différents types de hautes écoles (spécialisées et universitaires) de sorte à clarifier les missions distinctes des unes et des autres.

*DFJ, Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 00*

## DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

### Assurance maladie: intervention pour le maintien du système du tiers payant

Le Conseil d'Etat a fait appel au Département fédéral de l'intérieur en sa qualité d'instance de surveillance de l'application de la LAMal et il a écrit à la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss afin de lui demander de mettre fin à l'incertitude relative au rôle de tiers payant des assurances-maladies pour les médicaments achetés en pharmacie. Il a ainsi donné suite à une résolution du député Philippe Martinet, approuvée par le Grand Conseil.

*Charles-Louis Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, 021/316 50 01*

### Assurance-maladie des requérants d'asile

Le Conseil d'Etat a modifié l'arrêté du 18 décembre 2000 sur l'assurance-maladie des requérants d'asile, des personnes admises à titre provisoire et des personnes à protéger sans autorisation de séjour, partiellement ou totalement assistées. Dès le 1er janvier 2002, ces personnes seront ainsi assurées auprès de la caisse-maladie Helsana. Le choix du Conseil d'Etat permet de continuer à affilier les requérants d'asile auprès d'une seule caisse, conformément à la LAMal. En outre, cet accord permet de maintenir le réseau de santé constitué du bureau et des Centres de soins infirmiers FARMED.

*Bernard Decrauzat, Secrétaire général, 021/316 50 02*

### Contribution des résidents à la couverture des coûts d'investissement des EMS

Le Conseil d'Etat a fixé pour l'année 2002 les contributions journalières à la couverture des coûts d'investissement pour les résidents hébergés dans les établissements médico-sociaux (EMS) d'intérêt public et dans les divisions pour malades chroniques (divisions C) des hôpitaux et des centres de traitement et de réadaptation (CTR) d'intérêt public du canton de Vaud. Ces contributions consistent en six forfaits journaliers de: 4, 9, 14, 19, 24 et 29 francs. Il appartiendra aux établissements de facturer ces contributions à leurs résidents, puis de les rétrocéder au Service de la santé publique selon le principe de la compensation. L'économie nette attendue pour l'Etat devrait s'élever à 15 millions en 2002.

*Marc Weber, Service de la santé publique, 021/316 42 24*

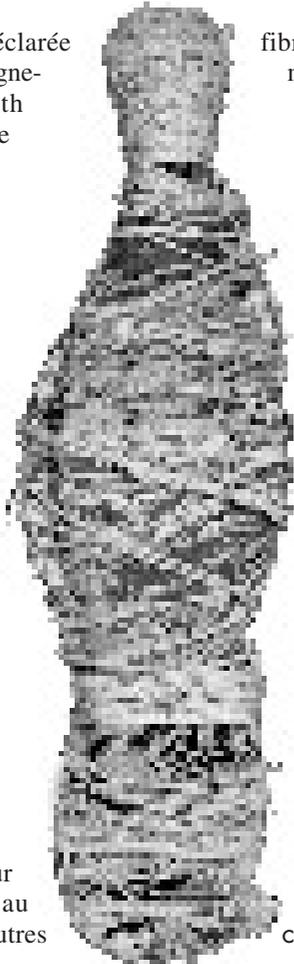
# Les cocons de Judith Scott

*Que cachent les étranges créations de Judith Scott exposés à la Collection de l'Art Brut? Un parapluie, un ventilateur, ...autant de chrysalides emberlificotées dans leurs cocons bigarés.*

**S**ourde et muette, déclarée inapte à suivre un enseignement spécialisé, Judith Scott est brutalement arrachée à sa famille et surtout, à sa soeur jumelle, Joyce. Un cocon familiale, qu'elle quitte à l'âge de sept ans pour 35 ans d'un quasi internement, totalement privée de tout soutien pédagogique ou artistique. En 1986, Joyce décide de la prendre en charge et l'emmène avec elle en Californie où elle rejoint les ateliers la Creative Growth Art Center. A 44 ans, Judith Scott s'engage dans la création, pour la première fois, joyeuse et libre.

## Embrouillamini

Magazines, morceaux de plastique, parapluie et ventilateur, autant d'objets que Judith Scott va dérober pour pouvoir ensuite les ficeler au moyen de fils, cordons et autres



fibres colorées. Après plusieurs mois d'un patient emmaillotage, naît une sculpture qui peut atteindre jusqu'à deux mètres de hauteur et dont l'aspect évoque un cocon géant ou une poupée fétiche destinée à quelques rituels d'envoûtement. A la fois processus de dissimulation et de croissance, l'oeuvre de Judith Scott raconte l'itinéraire d'une femme qui, grâce à la création artistique, bien qu'elle ignore complètement travaillé dans le domaine de l'art, a pu trouver un moyen de s'exprimer.

Collection de l'Art Brut, Lausanne. Jusqu'au 3 février. **Ateliers** (7-10 ans): mercredi 16 et samedi 19 janvier, 15h-16h30. **Visites animées** (dès 7 ans): samedi 12 janvier, 11h-11h30. Inscriptions: 021/647 54 35.

## L'Homme dans la ville par Mario Botta ou Yvette Jaggi

L'Université de Lausanne propose un cycle de cinq conférences-débats sur le thème de «L'Homme dans la ville» dans le cadre du cours public 2002 Comme chaque année, un film en rapport avec le sujet traité sera projeté après la conférence à la Cinémathèque suisse. Programme (auditoires à Dorigny):

**Construire la ville:** mercredi 16 janvier (18h15, salle BFSH2, 1031), par l'architecte tessinois Mario Botta. Intervenant de l'UNIL: Pierre Moor (Droit). Cinémathèque: *Playtime* de Jacques Tati, à 20h30.

**Ecologie urbaine:** merc. 23 janvier (18h15, salle BFSH2, 1031), par Alain Lipietz, membre des Verts français. Intervenant de l'UNIL: Jean-Pierre Danthine (HEC). Cinémathèque: *Soleil vert*, de Richard Fleischer, à 20h30.

**Vivre ensemble:** mercredi 30 janvier (18h15, salle BFSH1, 263), par Michel Bassand, professeur à l'EPFL. Intervenant de l'UNIL: Antonio Da Cunha (Lettres). Cinémathèque: *West Side Story*, de Robert Wise, à 20h30.

**La culture dans la cité:** mercredi 6 février (18h15, salle BFSH1, 263), par René Gonzales (Théâtre de Vidy). Intervenant de l'UNIL: Yvette Jaggi (Lettres). Cinémathèque: *Le dernier métro*, de François Truffaut, à 20h30.

**Village global et utopies:** mercredi 13 février (18h15, salle BFSH1, 263), par Armand Mattelart, Université de Paris 8. Intervenant de l'UNIL: Paul Beaud (SSP). Cinémathèque: *Denise calls up*, d'Hal Salwen, à 20h30.

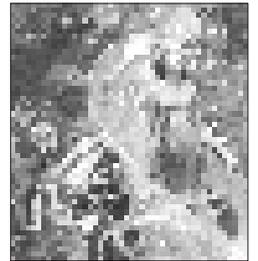
**Conférence: entrée libre. Cinémathèque (Casino Montbenon): 7 frs. www.unil.ch**

## Expositions

**Espace Arlaud, Lausanne.** *Get Angry - Perspectives romandes 3.* Exposition collective, la troisième du genre présentée par le Musée cantonal des Beaux-Arts, qui réunit dix jeunes artistes de Suisse romande. Jusqu'au 24 février 2002.

## Fondation Neumann, Gingins.

**Alphonse Mucha:** *Le Pater.* Illustrations pour le Notre-Père réalisées en 1899. Jusqu'au 27 janvier 2002.



**Musée de l'Elysée, Lausanne.** *Nicolas Bouvier, l'oeil du voyageur* et *Francis Frith, sur les traces de Byron.* Jusqu'au 24 février 2002. **Café littéraire** avec le comédien Miguel Quebatte, dimanche 20 janvier, de 11h à 13h. **Visite guidée gratuite**, dimanche 20 janvier, à 15h et 16h.

**Musée historique de Lausanne.** *Orfrois et brocarts.* Vêtements et parements liturgique du Trésor de la cathédrale de Lausanne. Jusqu'au 24 février.

**Université de Lausanne, Dorigny.** **François Burland** expose ses vastes estampes, à l'espace UAC (à côté de la cafétéria). Jusqu'au 20 février. A découvrir dans le hall principal du bâtiment des Sciences humaines 2 (BFSH2, 1er niveau), l'exposition de photographies de **Patrick Bergier** sur le pèlerinage indien de Maha Khumb Mela qui réunit tous les 12 ans plus de 30 millions de pèlerins. Jusqu'au 4 février.

## Conférence

«**L'enfant dit hyperactif**», par le Dr Laurent Junier, pédiatre FMH, médecin-adjoint au CHUV. Mardi 22 janvier, à 20h30, à la salle de Castelmont, à Prilly.

## Musique

**Chants yiddish**, par le ténor Marcel Lang accompagné du pianiste Lukas Langlotz, 23 janvier, à 20h, à la Grange de Dorigny.

## Spectacles

**Les Chasseurs en exil** au centre Midi (satellite) de l'Ecole polytechnique de Lausanne, Ecublens; du jeudi 17 au samedi 19 janvier, à 21h.

**Hamlet, Ent'ractes!** La Grange de Dorigny fête ses dix ans du 16 au 20 janvier 2002. Un surprenant feuilleton autour d'Hamlet revu par plusieurs compagnies romandes. Mercredi-jeudi: 19h; vend.-sam.: 20h30.